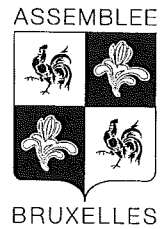


Assemblée de la Commission communautaire française



16 octobre 2003

SESSION ORDINAIRE 2002-2003

BULLETIN
DES
QUESTIONS ET RÉPONSES

SOMMAIRE

Pages

I. QUESTIONS AUXQUELLES IL N'A PAS ÉTÉ RÉPONDU DANS LE DÉLAI RÉGLEMENTAIRE

(Article 85 du règlement)

Le membre du Collège, chargé de la Santé, de la Culture, du Tourisme, du Sport et de la Jeunesse, monsieur Didier Gosuin.

Dépôt d'un plan général de lutte contre le tabagisme (n° 202 de Mme Dominique Braeckman) 4

Le membre du Collège, chargé du Budget, de l'Action sociale et de la Famille et de la Cohabitation des Communautés locales, monsieur Alain Hutchinson

Programme Intégration Cohabitation (PIC) et Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés (FIPI) : les indices, pour chacune des communes éligibles qui permettent l'octroi des subsides PIC et FIPI (n° 198 de Mme Fatiha Saidi)..... 5

II. QUESTIONS DES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE
ET RÉPONSES DES MEMBRES DU COLLÈGE

(Article 85 du règlement)

Le membre du Collège, chargé de la Santé, de la Culture, du Tourisme, du Sport et de la Jeunesse, monsieur Didier Gosuin

Programmation des subventions des infrastructures sportives (n° 185 de M. Denis Grimberghs) 6

Octroi d'une subvention de € 445.000 ou au B.I.T.C. (Bureau International Tourisme et Congrès) (n° 200 de M. Joël Riguelle)..... 11

Le membre du Collège, chargé de la Formation professionnelle et permanente des Classes moyennes et de l'Aide aux personnes handicapées, monsieur Willem Draps

Projets retenus dans le cadre de l'appel à projets 2003, Année européenne des personnes handicapées (n° 178 de Mme Dominique Braeckman)..... 12

Le membre du Collège, chargé du Budget, de l'Action sociale et de la Famille et de la Cohabitation des Communautés locales, monsieur Alain Hutchinson

Programme Intégration Cohabitation (PIC) et Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés (FIPI) : la liste des associations et les montants octroyés ces cinq dernières années (n° 197 de Mme Fatiha Saidi).. 14

Participation à l'événement « Immeubles en fête » (n° 201 de M^{me} Caroline Persoons) 19

I. QUESTIONS AUXQUELLES IL N'A PAS ÉTÉ RÉPONDU DANS LE DÉLAI RÉGLEMENTAIRE

LE MEMBRE DU COLLÈGE,
CHARGÉ DE LA SANTÉ, DE LA CULTURE,
DU TOURISME, DU SPORT ET DE LA JEUNESSE,
MONSIEUR DIDIER GOSUIN

**Question n° 202 de Mme Dominique Braeckman du
24 juin 2003.**

Dépôt d'un plan global de lutte contre le tabagisme.

A la fin mai, était adoptée la convention-cadre de l'OMS pour la lutte anti-tabac. Elle entrera en vigueur 90 jours après sa ratification par 40 Etats et sera ouverte à la signature des gouvernements à partir du 16 juin.

S'il ne s'agit, pour beaucoup, que d'un premier pas, cette démarche instaure néanmoins quelques dispositions intéressantes en matière de prévention. Son objectif est de diminuer la mortalité due au tabagisme. Le tabac est en effet, sur le plan épidémiologique et environnemental, l'une des premières causes de mortalité dans le monde.

Afin d'atteindre au mieux cet objectif, les ministres compétents en la matière à la Région wallonne et à la Communauté française ont déposé un plan de lutte contre le tabac. Le Membre du Collège a-t-il fait de même?

Par ailleurs, plusieurs associations, dont la FARES (Fondation contre les Affections Respiratoires et pour l'Education à la Santé), ont déposé, auprès de vos services, des demandes de financement dans le cadre de la lutte contre les méfaits du tabac en terme de santé publique. Il semble que ces demandes soient, à ce jour, restées lettre-mortes. Pouvez-vous nous dire, si cette information est exacte, ce qui justifie l'absence de réponse positive à ces demandes?

LE MEMBRE DU COLLÈGE,
CHARGÉ DU BUDGET, DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA FAMILLE
ET DE LA COHABITATION DES COMMUNAUTÉS LOCALES,
MONSIEUR ALAIN HUTCHINSON

**Question n° 198 de Mme Fatiha Saidi du 2 juin
2003.**

*Le Programme Intégration Cohabitation (PIC) et le
Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés (FIPI) :
les indices, pour chacune des communes éligibles qui
permettent l'octroi des subsides PIC et FIPI.*

Monsieur le Ministre,

Dans votre réponse à ma question écrite n° 171 vous
m'indiquez la répartition et les critères par communes
des fonds PIC et FIPI.

Pouvez-vous me fournir, Monsieur le Ministre, les
indices, pour chacune des communes éligibles, qui per-
mettent l'octroi des subsides PIC et FIPI?

II. QUESTIONS DES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE ET RÉPONSES DES MEMBRES DU COLLÈGE

LE MEMBRE DU COLLÈGE,
CHARGÉ DE LA SANTÉ, DE LA CULTURE,
DU TOURISME, DU SPORT ET DE LA JEUNESSE,
MONSIEUR DIDIER GOSUIN

Question n° 185 de M. Denis Grimberghs du
6 mars 2003.

*Programmation des subventions des infrastructures
sportives.*

Monsieur le Ministre,

Dans le cadre d'un protocole d'accord qui vous lie avec le Ministre-Président du Gouvernement bruxellois, il semble qu'il soit prévu que les services de la Commission communautaire française effectuent l'instruction des demandes des communes en termes d'infrastructures sportives.

Vous aviez annoncé avec votre collègue l'intention de procéder à la définition d'un plan pluriannuel pour la distribution de ces subventions. Pareil plan a l'avantage à la fois de permettre aux communes de mieux programmer la gestion de leur dossier de rénovation et à la COCOF et à la Région de mesurer l'étendue des besoins.

Je souhaiterais savoir où en est la réalisation de ce plan pluriannuel? Plus précisément, je souhaiterais que le membre du collège indique si la COCOF a réalisé un relevé des demandes des communes bruxelloises? Si oui, à quelle date?

Quel est le montant total des demandes exprimées par les communes? Y a-t-il eu de la part des services de la COCOF des demandes qui ont été rejetées pour non-

conformité à la réglementation? Y a-t-il des demandes qui sont retenues dans un programme de réserve? Comment se présente le plan proposé par la COCOF?

Réponse.

En réponse à la question de l'honorable membre, j'ai le plaisir de l'informer que le plan triennal d'investissement en matière d'infrastructures sportives fait actuellement l'objet de négociations au sein du Gouvernement qui espère l'approuver prochainement.

Je confirme, en effet, que la Commission communautaire française a réalisé un inventaire des souhaits des communes bruxelloises (copie en annexe), arrêté au 21 novembre 2002 et dont le Gouvernement a pris acte.

J'attire votre attention sur le fait que si ce relevé indique des montants globaux annuels d'intervention importants, ces souhaits ne sont, pour 80 %, pas encore confirmés par l'envoi d'une demande officielle. Par ailleurs, aucune demande n'a fait l'objet à ce jour d'un rejet pour non conformité à la réglementation.

La présentation finale du plan triennal qui doit être approuvé par le Gouvernement n'a pas encore fait l'objet d'une présentation définitive.

Inventaire des demandes (page 1)

G --- "Grandes Infrastructures sportives communales" PIC --- Petites Infrastructures sportives communales*

Commune d' ANDERLECHT								
type	objet	2002 ()	2003 ()	2004 ()	2005 ()	HORS PLAN		COMMENTAIRES
		à engager	à engager	à engager	à engager	coût des travaux	à engager	
G AN 07	Terrain Synth. Cureghem	480 000						Adjudication à introduire
	Eclairage du terrain synthétique Neerpæde		99 157					Accord de Principe à introduire
	terrain de foot synthétique - complexe sportif - route de Lennik					495 787	384 234	Accord de Principe à introduire
	Renouv. du terrain synth. de hockey existant - drève Olympique					148 738	99 167	Accord de Principe à introduire
	Achat d'une salle de foot en salle							Accord de Principe à introduire
	Complexe sportif du Vogelenzang : extension du bloc vestiaire			396 629				Accord de Principe à introduire
	Extension du complexe sportif du Vogelenzang					619 733	396 629	Accord de Principe à introduire
	Piste d'athlétisme - drève Olympique - réalisation d'un bloc sanitaire/vestiaire					1 189 888	917 206	Accord de Principe à introduire
	Extension du complexe sportif du Vogelenzang (nivellement des terrains existants)					619 733	396 629	Accord de Principe à introduire
	sous-total	480 000	99 157	396 629	0	4 313 344	2 987 114	
Commune d' AUDERGHEM								
type	objet	2002 ()	2003 ()	2004 ()	2005 ()	HORS PLAN		COMMENTAIRES
		à engager	à engager	à engager	à engager	coût des travaux	à engager	
G AU 01	2ème terrain synthétique au Stade communal			365 000				Accord de Principe à introduire
	Aménagement d'une salle de gymnastique					2 478 935	495 787	Accord de Principe à introduire
	sous-total	0	0	0	0	2 478 935	495 787	
Commune de BERCHEM-SAINTE-AGATHE								
type	objet	2002 ()	2003 ()	2004 ()	2005 ()	HORS PLAN		COMMENTAIRES
		à engager	à engager	à engager	à engager	coût des travaux	à engager	
	sous-total	0	0	0	0	0	0	
Commune de BRUXELLES-VILLE								
type	objet	2002 ()	2003 ()	2004 ()	2005 ()	HORS PLAN		COMMENTAIRES
		à engager	à engager	à engager	à engager	coût des travaux	à engager	
G BX 05	terrain synth - Avia hockey club		297 000					Avant Projet à introduire
G BX 06	Construction d'une salle omnisports chée de Vilvoorde - NOH Royal Sport Nautique		371 000					Avant Projet à introduire
G BX 08	Réaménagement des terrains extérieurs Stade Vander Pulten			400 000	300 000			Adjudication à introduire
	Réaménagement stade V. Boïn Chalet					743 681	495 787	Accord de Principe à introduire
	Stade Roi Baudouin - annexe 2 + Revêt de sol		365 000					Accord de Principe à introduire
	extension du centre sportif NOH		203 104					Accord de Principe à introduire
	Locaux technique des bains du Centre (rue du Chevreuil)		136 341					Accord de Principe à introduire
	sous-total	0	1 372 445	400 000	300 000	743 681	495 787	
Commune d' ETTERBEEK								
type	objet	2002 ()	2003 ()	2004 ()	2005 ()	HORS PLAN		COMMENTAIRES
		à engager	à engager	à engager	à engager	coût des travaux	à engager	
G ET 05	reconstruction piscine Espadon (205 M au total répartis jusqu'en 2002)	250 000						Soumis au Membre du Collège
G ET 06	Reconstruction de la tribune au stade communal					665 500	420 000	
	sous-total	250 000	0	0	0	665 500	420 000	

Inventaire des demandes (page 2)

G --- "Grandes Infrastructures sportives communales" PIC --- Petites Infrastructures sportives communales

Commune d' EVERE								
		2002 ()	2003 ()	2004 ()	2005 ()	HORS PLAN		
type	objet	à engager	à engager	à engager	à engager	coût des travaux	à engager	
GEV06	travaux divers au bassin de natation Triton							A soumettre au Gouvernement
	terrain synth au complexe sportif (terrain 1)					619 733	396 629	Accord de Principe à introduire
	Bulles de tennis sur 2 terrains existants au Triton					247 893	166 088	Accord de Principe à introduire
	Piste de skate-board et de patins à roulettes au complexe sportif et travaux extraordinaires au Triton					247 893	166 088	Accord de Principe à introduire
	sous-total	0	0	0	0	1 116 519	728 805	
Commune de FOREST								
		2002 ()	2003 ()	2004 ()	2005 ()	HORS PLAN		
type	objet	à engager	à engager	à engager	à engager	coût des travaux	à engager	
	Aménagement d'un club house.					89 157	74 368	Accord de Principe à introduire
G FO 03	2e terrain synthétique au Bempt	238 000						Adjudication à introduire
	sous-total	238 000	0	0	0	99 157	74 368	
Commune de GANSHOREN								
		2002 ()	2003 ()	2004 ()	2005 ()	HORS PLAN		
type	objet	à engager	à engager	à engager	à engager	coût des travaux	à engager	
	Aménagement d'un terrain de football en gazon synthétique			365 000				Accord de Principe à introduire
	sous-total	0	0	365 000	0	0	0	
Commune d' IXELLES								
		2002 ()	2003 ()	2004 ()	2005 ()	HORS PLAN		
type	objet	à engager	à engager	à engager	à engager	coût des travaux	à engager	
	aménagement d'un 2e terrain synth. de foot synth					619 733	396 629	Accord de Principe à introduire
	sous-total	0	0	0	0	619 733	396 629	
Commune de JETTE								
		2002 ()	2003 ()	2004 ()	2005 ()	HORS PLAN		
type	objet	à engager	à engager	à engager	à engager	coût des travaux	à engager	
G JT 06	Extension du Hall de sport		484 000					Adjudication à introduire Basket ?
G JT 08	Recouvr. du terrain de tennis n°5 Parc de la jeunesse			172 000				Adjudication à introduire
	centre sportif - extens. des vest.					173 525	99 157	Accord de Principe à introduire
	stade communal - extens. des vestiaires terrain n° 1			123 946				Accord de Principe à introduire
	stade communal - construction d'une petite tribune terrain 2				49 578			Accord de Principe à introduire
	stade communal - amén. d'un terrain synth. arrière terrain 1					619 733	396 629	Accord de Principe à introduire
	sous-total	0	484 000	295 946	49 578	793 258	496 786	
Commune de KOEKELBERG								
		2002 ()	2003 ()	2004 ()	2005 ()	HORS PLAN		
type	objet	à engager	à engager	à engager	à engager	coût des travaux	à engager	
	sous-total	0	0	0	0	0	0	

Inventaire des demandes (page 3)

G -- "Grandes Infrastructures sportives communales" PIC -- Petites Infrastructures sportives communales"

Commune de MOLENBEEK-SAINT-JEAN								
type	objet	2002 () à engager	2003 () à engager	2004 () à engager	2005 () à engager	HORS PLAN		
						coût des travaux	à engager	
G MO 10	Construction d'un hall des sports rue Dr baudin	900 000				1 065 942	669 312	Nouveau projet l
GMO 12	cuve de la piscine de Molenbeek				570 155			Accord de Principe à introduire
	construction d'un nouv. bât. au complexe L. Namèche							Accord de Principe à introduire
	sous-total	900 000	0	0	570 155	1 065 942	669 312	
Commune de SAINT-GILLES								
type	objet	2002 () à engager	2003 () à engager	2004 () à engager	2005 () à engager	HORS PLAN		
						coût des travaux	à engager	
G SG 08	Aménagement accès handicapés au complexe Cusenier (pris en charge par la VGC)							Prise en charge par la VGC & la Région ?
	acquisition et rénov.d'un bât. Annexe au Centre sportif						223 104	Accord de Principe à introduire
	amén. d'un terr. synth. Plaine des sports					619 733	396 629	Accord de Principe à introduire
	amén. d'un espace polyvalent au stade Marien				396 629			Accord de Principe à introduire
	sous-total	0	0	0	396 629	619 733	619 733	
Commune de SAINT-JOSSE								
type	objet	2002 () à engager	2003 () à engager	2004 () à engager	2005 () à engager	HORS PLAN		
						coût des travaux	à engager	
	piscine comm. : remise en état de la toiture, travaux élect. Remise en état des bains turcs = douches			396 629				Accord de Principe à introduire
	salle Liedekerke : remplacement revêtement de sol, réaménagement des vestiaires et bains douches					123 946	99 157	Accord de Principe à introduire
	stade Petre : travaux étanchéité					123 946	99 157	Accord de Principe à introduire
	Travaux au complexe G. PETRE					421 418	272 682	Accord de Principe à introduire
	sous-total	0	0	396 629	0	669 310	470 996	
Commune de SCHAERBEEK								
type	objet	2002 () à engager	2003 () à engager	2004 () à engager	2005 () à engager	HORS PLAN		
						coût des travaux	à engager	
	Infrastructure socio-sportive avenue Voltaire	61 000						
	Stade Chazal : vestiaires						300 000	
	Stade Wahls : tribune + clôture						28 250	
	Stade Terdel : tribune						25 000	
	Crossing					4 957 870	3 966 296	
	Piscine Neptunium					966 784	743 680	
	sous-total	61 000	0	0	0	5 924 654	4 709 976	
Commune d' UCCLE								
type	objet	2002 () à engager	2003 () à engager	2004 () à engager	2005 () à engager	HORS PLAN		
						coût des travaux	à engager	
G UC 04	Royal Wellington - Peinture et zinguerie					173 525	104 115	Projet à l'instruction
G UC 05	Uccle sport - terrain synthé Hockey		370 000					Adjudication à introduire
	terrain synth football - Centre Deridder					619 733	396 629	Accord de Principe à introduire
	sous-total	0	370 000	0	0	793 258	500 744	

inventaire des demandes (page 4)

G --- "Grandes Infrastructures sportives communales" PIC --- Petites Infrastructures sportives communales"

Commune de WATERMAEL-BOITSFORT							
		2002 ()	2003 ()	2004 ()	2005 ()	HORS PLAN	
type	objet	à engager	à engager	à engager	à engager	coût des travaux	à engager
	Sous-total	0	0	0	0	0	0
Commune de WOLUWE-SAINT-LAMBERT							
		2002 ()	2003 ()	2004 ()	2005 ()	HORS PLAN	
type	objet	à engager	à engager	à engager	à engager	coût des travaux	à engager
PIC 01 801	Revêtement de sol sportif Poséidon "Tennis de table"	10 500					
	Rempl. verrière du bassin de natation Poséidon				396 629		Accord de Principe à introduire
	Réam. des différentes salles du Poséidon et agrand. salle de TT					619 733	396 629
	Sous-total	10 500	0	0	396 629	619 733	396 629
Commune de WOLUWE-SAINT-PIERRE							
		2002 ()	2003 ()	2004 ()	2005 ()	HORS PLAN	
type	objet	à engager	à engager	à engager	à engager	coût des travaux	à engager
G WP 09	pose d'un revêt. cuve piscine en inox			470 997			Adjudication à introduire
G WP 10	Rénovation structure et couverture du hall de la piscine				600 000		Adjudication à introduire
G WP 11	Pose d'un revêt. gazon synth. foot - chaussée de Stockel	385 000					Soumis au Membre du Collège
	sous-total	385 000	0	470 997	600 000	0	0
	TOTAL GENERAL	2 324 500	2 325 602	2 326 201	2 312 991	20 521 757	13 461 666

Question n° 200 de M. Joël Riguelle du 19 juin 2003.

L'octroi d'une subvention de 455.000 euros au B.I.T.C. pour l'année 2003.

Le Collège de la Commission Communautaire Française a récemment pris la décision de subventionner le B.I.T.C. (Bruxelles International Tourisme et Congrès) à hauteur de € 455.000 en vue de couvrir des dépenses relatives à la réalisation de différentes opérations en 2003.

Je souhaiterais connaître par le détail le type d'opérations retenues, les publics cibles et le montant par opération ainsi subventionnée.

Réponse.

En réponse à la question de l'honorable membre, je me permets de vous communiquer ci-dessous les renseignements demandés concernant l'objet sous rubrique.

Par arrêté du 26 juin 2003, le Collège a octroyé un subside de 455.000 euros au B.I.T.C. Celui-ci se répartit comme suit :

- 45.000 euros sont destinés à la mise à la disposition d'une hôtesse du B.I.T.C. dans l'espace d'information de « Bruxelles en Scène » dans les Galeries St-Hubert, ceci de juin à décembre;
- 60.000 euros sont destinés à la réalisation de cartes promenades : promotion de Bruxelles au sein des parcours découvertes (4 cartes en 5 langues);
- 250.000 euros sont destinés aux soutiens promotionnels des opérations menées dans le cadre de l'Année Brel 2003;
- 100.000 euros sont destinés à l'initiation de la préparation de l'événement, à dimension internationale, qui sera retenu pour l'année 2005.

Par ailleurs, je vous informe, qu'après ajustement, un arrêté complémentaire de subside sera proposé au Collège de la Commission communautaire française pour couvrir les frais de fonctionnement de la cellule de stratégie du B.I.T.C.

J'espère avoir ainsi répondu à vos attentes.

LE MEMBRE DU COLLÈGE,
CHARGÉ DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET PERMANENTE DES CLASSES MOYENNES
ET DE L'AIDE AUX PERSONNES HANDICAPÉES
MONSIEUR WILLEM DRAPS

**Question n° 178 de Mme Dominique Braeckman
du 22 janvier 2003.**

*Les projets retenus dans le cadre de l'appel à projets
2003, Année européenne des personnes handicapées.*

L'année 2003 « Année européenne des personnes
handicapées » sera jalonnée d'actions, d'animations et
d'initiatives autour de la thématique du handicap.

Afin de constituer ces temps forts, le Collège de la
Commission communautaire française, le Conseil

consultatif bruxellois francophone de l'aide aux per-
sonnes et de la santé et le Service bruxellois francophone
des Personnes handicapées ont lancé un appel à projets
par divers canaux.

Pourriez-vous me faire parvenir la liste des projets
retenus, leur contenu, leurs promoteurs, ainsi que les
montants qui leur ont été attribués?

Réponse.

**Relevé des projets de recherche introduits dans le cadre de l'Année européenne des personnes handicapées,
retenus par le Conseil consultatif et acceptés par monsieur le Ministre et adressés aux promoteurs de ces projets**

Promoteur	Identification	Description du projet	Subvention
M. S. Gonzales Puell Directeur du Centre Espoir et Joie Rue Heideken 48 1083 Bruxelles	Centre Espoir et Joie	Exposition d'œuvres réalisées par des personnes handicapées et non-handicapées et réalisation d'une semaine d'art différent	2.500 euros
M. R. Gerard Président de l'ASBL CycloneA Rue Jean Monnet 7094 1082 Berchem-Ste-Agathe	ASBL Cyclone	Organisation d'un week-end cylo-tourisme en tandem pour non-voyants ou mal-voyants	2.500 euros
M. E. Beckers Directeur national de Special Olympics Belgium asbl Av. van der Meerschen 166b 1150 Bruxelles	Special Olympics Belgium asbl	22 ^{me} édition des Jeux Special Olympics réunissant 2.700 athlètes handicapés mentaux	2.500 euros
Mme V. Wiczoreck Directrice de l'asbl Pony Paradise Rue des Poulets 7 1070 Bruxelles	Pony Paradise	Journée « Portes ouvertes » au centre d'hippothérapie	2.100 Euros
Mme A.M. Verbeeck Présidente de l'Association Lupus Erythémateux Av. des Jardins 62/19 1030 Bruxelles	Association Lupus Erythémateux	Organisation d'une réunion des délégués des associations à Bruxelles	2.500 euros
Mme V. van Cutsem Responsable de l'équipe déficience visuelle Triangle-Bruxelles Ch. de Waterloo 1504 1180 Bruxelles	Triangle - Bruxelles	Intégration scolaire d'enfants déficients visuels : brochures pour les écoles, valise pédagogique, cartable-type	2.455 euros

Promoteur	Identification	Description du projet	Subvention
M. G. Servais Responsable du service culturel Ligue Braille - Service culturel Rue d'Angleterre 57 1060 Bruxelles	Ligue Braille Service culturel	Images d'aveugles des tombes égyptiennes à la bande dessinée - Exposition montrant les stéréotypes sur la cécité et leur traduction dans les arts visuels	2.500 euros
Mme M. Saduis AREAM - CMT Rue Markelbach 69 1030 Bruxelles	AREAM ASBL	Promouvoir la musicothérapie et création d'ateliers de danse favorisant l'expression non verbale chez les handicapés mentaux profonds	2.500 euros
Mme M. Ruyssinck Trésorière de l'ASBL Diffusion culturelle Musées royaux d'Art et d'Histoire Parc du Cinquanteaire 10 1000 Bruxelles	ASBL Diffusion culturelle Section musée pour aveugles	Exposition au Musée des Aveugles	2.500 euros
Mme F. Mombeek directrice RECI-Bruxelles Bld Lambertmont 61 1030 Bruxelles	RECI BXL	Récits d'intégration scolaire d'élèves porteurs d'un handicap moteur intégrés en enseignement ordinaire	2.500 euros
Mme T. Kempeneers- Foulon Secrétaire générale Association Nationale d'Aide aux Handicapés Mentaux Av. Albert Giraud 24 1030 Bruxelles	ANAHM	Prganisation du 4 ^{me} Forum de la personne déficiante intellectuelle et exposition de peintures	2.500 euros
Mme Deman Présidente de l'ASBL Clownement Vôtre Rue de la Buanderie 10 1000 Bruxelles	Clownement Vôtre	Professionnaliser l'exploitation de l'asbl qui s'adresse à toutes les personnes « autres » handicapés, enfants hospitalisés, personnes âgées en home	2.100 euros
Mme M. Delord Directrice Culture et Loisirs Ligue Braille ASBL Rue d'Angleterre 57 1060 Bruxelles	Ligue Braille ASBL	Sensibilisation dans les écoles des élèves de 5 ^{me} et 6 ^{me} primaires sur la déficience visuelle au quotidien	2.500 euros
Mme M.M. de Meeus Administratrice déléguée IDJ Rue au Bois 11 1150 Bruxelles	IDJ	Relier deux portails IDJ et Handiplus (projet 17) Développement de pages emploi	2.100 euros

LE MEMBRE DU COLLÈGE,
CHARGÉ DU BUDGET, DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA FAMILLE
ET DE LA COHABITATION DES COMMUNAUTÉS LOCALES,
MONSIEUR ALAIN HUTCHINSON

Question n° 197 de Mme Fatiha Saidi du 2 juin 2003.

Le Programme Intégration Cohabitation (PIC) et le Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés (FIPI) : la liste des associations et les montants octroyés ces cinq dernières années.

Monsieur le Ministre,

Il me revient que la Région octroie directement à des associations des fonds dans le cadre du Programme Intégration Cohabitation (PIC) et du Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés (FIPI).

Si tel est le cas, pourriez-vous me fournir la liste des associations et les montants octroyés ces cinq dernières années?

Réponse.

J'ai le plaisir de fournir, en annexe, à l'honorable membre la liste des associations et les montants octroyés dans le cadre du Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés depuis 1999.

Pour ce qui est des années antérieures et du Programme Intégration Cohabitation (PIC), j'ai demandé à l'Administration de faire les recherches, et je vous informerai des résultats de celles-ci dès que possible.

646	Libellé	Montants
	Sima 6.197	4.957,60
	Démocratie plus 3.966	3.172,80
	C.I.J.D. 1.983	
	Rat le broi 5.453	4.362,40
	Média femmes 6.940	5.552
	Rasquinet 1.350	1.080
	Petit pas 2.478	1.982,40
	Circ 5.931	4.744,80
	Swinnen 3.718	2.974,40
	ACECOF 4.946	3.956,80
	Mondial sports 8.500	6.800

ALLOCATION DE BASE 2002/22.20.33.04

646	Libellé	Montants
	FIPI ASSOCIATIF	91.869 euros
	APOMA 2.479	1.983,20
	Réussir 4.710	3.768
	Bled de Kurgh'em 5.453	4.362,40
	Bruxelles laïque 4.958	3.399,40
	Gare de Laeken 9.172	7.340
	Congo cultures 2.479	
	FTQP 7.436	
	Le cairn 3.720	2.976

ALLOCATION DE BASE 2001/22.20.33.04

783	Libellé	Montants
	FIPI ASSOCIATIF	91.869.34 €
	APOMA 1.239,47 €	991,58 247,89
	Réussir 4.709,98 €	3.767,98 942
	Bruxelles laïque 3.470,51 €	2.776,41 694,10
	Swinnen 3.718,40 €	2.974,72 743,68
	Gare de Laeken 3.718,40 €	2.974,72 743,68
	FTQP 2.478,94 €	1.983,15 495,79
	Cairn 3.718,40 €	2.974,72 743,68
	Congo culture 2.478,94 €	2.478,94

783	Libellé	Montants
	L'Oranger 2.652,46 €	2.121,97 530,49
	Maison des Tournesols 2.947,72 €	2.358,18
	I.F.S. 6.197,34 €	6.197,34
	F.I.J. 2.947,72 €	379,78 567,91
	Hispano-Belga 2.478,94 €	1.983,15
	Sima 3.718,40 €	2.974,72 743,68
	C.I.J.D. 763,68 €	610,94 148,74
	Démocratie Plus 1.239,47 €	991,58 247,89
	Média Femmes 3.222,62 €	2.578,10 644,52
	GAFFI 2.478,94 €	1.983,15 495,79
	Rasquinet 2.478,94 €	2.478,94
	Rat le Brol 1.983,15 €	1.586,52 396,63
	Atelier des Petits Pas 619,73 €	495,78 123,95
	Ataturk 3.321,77 €	2.657,42
	Carrefour des Africains 2.478,94 €	1.983,15 495,79
	Mondial sport 4.462,08 €	3.569,66 892,41
	CIRE 5.949,44 €	4.759,55 1.189,89
	Fobagra 1.983,15 €	1.586,52 396,63
	Progrès 1.239,47 €	991,58 247,89
	Infor Jeunes 2.478,94 €	1.983,15 495,79
	Espace Impulse 1.239,47 €	991,58
	Vie Féminine 1.239,47 €	991,58 247,89

783	Libellé	Montants
	MRAX 6.197,34 €	4.957,87 1.239,47
	Alegria 743,68 €	594,94 148,74
	ACECOF 1.239,47 €	1.239,47

ALLOCATION DE BASE 2000/22.20.33.04

Arrêté 2000	Libellé	Montants
1135	FIPI ASSOCIATIF	3.706.000 BEF
	CEFA-UO-CBAI	480.000 120.000
	MLOC Anderlecht	48.000 12.000
	CFPAS - intégr. Prof.	36.000 9.000
	Gare de Laeken	96.000 14.000
	Bruxelles laïque	96.000 14.000
	LEEP	160.000 40.000
	Colombier	20.000 5.000
	L.E.S.	200.000 50.000
	F.I.J.	52.800 13.200
	Espace Cré-ation	88.000 22.000
	Centre vidéo Bruxelles	80.000 20.000
	Paroles	20.000 5.000
OK 10.01.02	MRAX	48.000 12.000
	Atelier des petits pas	20.000 5.000
	Rat le Brol 20.000	100.000
	Média femmes	80.000 20.000

Arrêté 2000	Libellé	Montants
1135	Mondial sport	160.000 40.000
OK 10.01.02	Maître mot	40.000 10.000
	Infor Jeunes	72.000 18.000
	Prom-Basket	40.000 10.000
	Union des locataires	112.000 28.000
	Fobagra	40.000 10.000
	Le manguier en fleurs	20.000 5.000
	Apoma	20.000 5.000
	Contraste	40.000 10.000
	Bonne vie	40.000 10.000
	Clic à l'aise	40.000 10.000
	Maison d'entraide pour le développement	24.000 6.000
	Artisan du sud	80.000 20.000
	Association des parents saint-gillois	60.000 15.000
	SIMA	40.000 10.000
	Démocratie Plus	40.000 10.000
	Pensée d'Ataturk	80.000 20.000
	GAFFI	80.000 20.000
	Ateliers du soleil	100.000 20.000
	Bruxelles laïque	80.000 20.000
	Femmes angolaises	60.000 15.000
	C.I.D.J.	80.000 20.000

ALLOCATION DE BASE 1999/22.20.33.04

Arrêté 1999	Libellé	Montants
295	FIPI ASSOCIATIF	3.706.000 BEF
	Ligue de l'enseignement	240.000 60.000
	Espace création	160.000 40.000
	Centre familial - form - Marguerite Leblanc	40.000 10.000
	CEFA-UO	520.000 130.000
	Interprétariat et service de formation (CIRE)	80.000 20.000
	Promo Basket	104.000 26.000
	I.E.S.	180.000 45.000
	Média femmes interna.	80.000 20.000
	Centre vidéo de Bruxelles	200.000 50.000
	Bruxelles laïque 2° 6.671	160.000 40.000
	CFPAS Intégra-prof.	40.000 10.000
	Colombier	104.000 26.000
	Atelier des petits pas	40.000 10.000
	MLOC Anderlecht	32.000 8.000
	Mondial sport	176.000 44.000
	Maître mot	104.000 26.000
	MRAX	100.000 25.000
	Gare de Laeken	160.000 40.000
	Rat le Broi	80.000 30.000
	Infor-jeunes	40.000 10.000

Arrêté 1999	Libellé	Montants
295	Maison en plus	80.000 20.000
	Formation insertion jeunes	64.800 16.200
	Antenne LAMA	40.000 10.000
	Fédération des sourds	100.000 25.000
	Paroles 2° 8.139	40.000 10.000

ALLOCATION DE BASE 22.20.43.05

Arrêté 2002	Libellé	Montants
558	FIPI COMMUNAL (complémentaire)	66.784
	Anderlecht 7.504	6.033,20
	Bruxelles 4.909	3.927,20
	Etterbeek 12.536	10.028,80
	Forest 15.422	12.337,60
	Ixelles 1.819	1.455,20
	Molenbeek 2.557	2.045,60
	Saint-Gilles 22.037	17.629,60

ALLOCATION DE BASE 22.20.43.05

Arrêté 2002	Libellé	Montants
558	FIPI COMMUNAL	371.841
	Anderlecht 40.836	
	Bruxelles 60.783	48.626,40
	Etterbeek 18.737	
	Forest 31.679	
	Ixelles 34.578	
	Molenbeek 44.543	35.634,40
	Saint-Gilles 39.936	31.948,80
	Saint-Josse 40.485	32.388
	Schaerbeek 60.264	48.211,20

ALLOCATION DE BASE 2001/22.20.43.05

Arrêté 2001	Libellé	Montants
784	FIPI COMMUNAL	331.780 €
	Bruxelles 59.625,21	47.700,17 11.925,04
	Etterbeek 12.679,36	10.143,49 2.535,87
	Forest 31.077,59	24.862,07 6.215,52
	Ixelles 33.920,51	27.132,44 6.788,07
	Molenbeek 43.694,63	34.955,70 8.738,93
	Saint-Gilles 39.176,03	31.340,82 7.835,21
	Saint-Josse 52.490,31	41.992,25 10.498,06
	Schaerbeek 59.116,36	47.297,07 11.819,29

ALLOCATION DE BASE 2001/22.20.43.05

Arrêté 2001	Libellé	Montants
1120	FIPI COMMUNAL (complémentaire)	68.679,52 €
	Anderlecht 8.278,28	6.622,62 € 1.655,66
	Bruxelles 3.587,63	2.870,11 € 717,52
	Etterbeek 12.109,99	9.687,99 € 2.422
	Forest 18.501,11	14.800,89 € 3.700,22
	Molenbeek 3.405,14	2.724,11 € 681,03
	Saint-Gilles 22.797,35	18.237,88 € 4.559,47

Arrêté 2001	Libellé	Montants
1022	FIPI ANDERLECHT 40.060,96 €	32.048,77 € 1.655,66 6.356,54

ALLOCATION DE BASE 2000/22.20.43.05

Arrêté 2000	Libellé	Montants
1136	FIPI COMMUNAL	15.000.027 BEF
	Anderlecht	1.292.844 323.211
	Bruxelles	1.924.220 481.055
	Etterbeek	409.187 102.297
	Forest	1.002.934 250.733
	Ixelles	1.094.520 273.630
	Molenbeek	1.410.107 352.527
	Saint-Gilles	1.264.286 316.071

Arrêté 2000	Libellé	Montants
1136	Saint-Josse	1.693.963 423.491
	Schaerbeek 2° tr. 425.429	1.907.959 476.990

ALLOCATION DE BASE 1999/22.20.43.05

Arrêté 1999	Libellé	Montants
284	FONDS D'IMPULSION A LA POLITIQUE DES IMMIGRÉS (COMMUNAL)	15.000.027 BEF
	Anderlecht	1.292.844 323.211
	Bruxelles 2° 360.791 (15 %) 3° 84.817 (pas 5 %)	1.924.220 481.055
	Etterbeek	409.187 102.297
	Forest	1.002.934 250.733
	Ixelles 2° 94.108 - remb. 20.875	1.094.520 273.630
	Molenbeek	1.410.107 352.527
	Saint-Gilles	1.264.286 316.071
	Saint-Josse 2° 377.376	1.693.963 423.491
	Schaerbeek	1.907.958 476.990

Question n° 201 de Mme Caroline Persoons du 24 juin 2003.

La participation à l'événement « Immeubles en fête ».

Le mardi 27 mai 2003, s'est déroulée sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale, une belle initiative dénommée « Immeuble en fête », invitant les voisins à se rencontrer, à prendre l'apéritif ensemble.

En soi, cette initiative, visant à renforcer les liens de proximité, à développer un sentiment d'appartenance à un même quartier, à créer une solidarité entre voisins, est louable et couvre des objectifs sur lesquels tout le monde s'accorde.

L'affiche publicitaire mettant en avant l'initiative de Carl de Moncharline mentionne le logo de la Région de Bruxelles-Capitale.

L'honorable membre du Collège pourrait-il m'indiquer :

1. En quoi la Région de Bruxelles-Capitale a-t-elle participé à l'élaboration de ce projet?
2. La Région a-t-elle versé un subside à l'association « Immeuble en fête »? Le cas échéant, quel en était le montant et à qui était-il destiné précisément?
3. Les associations dans le secteur de la cohésion sociale poursuivant le même but de convivialité et de dialogue ont-elles été intégrées dans le projet? Le cas échéant, en quoi consistait leur collaboration?

Les subsides octroyés dans le cadre de l'opération « Immeubles en fête » pourrait-il soutenir des initiatives prises par certains quartiers ou communes organisant de tels événements conviviaux, même s'ils se déroulent à un autre moment que le 27 mai?

Certains quartiers ou communes organisent de tels moments conviviaux depuis parfois de très nombreuses années. Le subside octroyé dans le cadre de l'opération « Immeubles en fête » peut-il aider à soutenir ces initiatives-là?

Réponse.

Le 11 avril 2003, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale décidait de soutenir l'initiative « Immeubles en fête » à charge de 40.000 € destinés aux frais d'organisation et de promotion de l'événement.

La Région ne s'est impliquée que financièrement dans cette opération, qui a remporté un énorme succès populaire pour sa première édition.

Les projets de cohésion sociale, les Unions de locataires, les coordinateurs de projets de Politique des Grandes Villes et les comités de quartiers de la Région de Bruxelles-Capitale ont été contactés, afin de faire bénéficier les organisateurs de l'événement, de leurs rapports privilégiés avec les habitants. Cette opération fonctionnant sur le principe du bouche à oreille, tous ces acteurs ont naturellement été des relais privilégiés afin de véhiculer l'information le plus rapidement et le plus largement possible.

L'opération « Immeubles en fête » a démarré à Paris avec le succès que l'on connaît. Ce succès, les organisateurs le doivent au côté « journée des voisins » de la chose qui permet de toucher un grand nombre de personnes et de donner un côté vivant à la ville dans son ensemble. Vu le succès de cette première opération qui s'inscrivait dans le cadre de la « Journée européenne des voisins », ce subside pourrait être appelé à devenir récurrent.

1003/3622
I.P.M. COLOR PRINTING
☎ 02/218.68.00